

Ref : CA2015/219

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 OCTOBRE 2015

DÉLIBÉRATION RELATIVE AU BUDGET RECTIFICATIF N°2 (EXERCICE 2015)
DU SERVICE INTERUNIVERSITAIRE DE GESTION DU DOMAINE UNIVERSITAIRE (SIGDU)

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 9 octobre 2015 réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

*Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

➡ **ADOpte le budget rectificatif n°2 – BR2 (exercice 2015) du Service Interuniversitaire de Gestion du Domaine Universitaire (SIGDU), tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 09 octobre 2015.

Nombre de membres présents	15
Nombre de membres représentés	8
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	23
Nombre de votes pour	23
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Signé

Jean-Paul JOURDAN.

Publié le : 26/11/2015

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 05/11/2015